

CONTRAT D'ABONNEMENT ANNUEL PRO

Formulaire réservé aux salariés d'un établissement signataire d'un Plan de Mobilité (PDM) sur le territoire de Grand Chambéry.

Formulaire et pièces jointes à retourner **OBLIGATOIREMENT** par courrier : Agence Synchro - Service Abonnements - 249 place de la Gare - 73000 Chambéry

L'ABONNÉ	
Mme Mr Nom Prénom:	Né(e) le : / /
Je possède une carte OùRA! : 🔲 Oui - N° de carte	Non
Adresse:	
Code Postal: Ville: Tél Fixe: Tél portable: M	
Tel Fixe i*	Color Colo
REPRÉSENTANT LÉGAL (remplir ce cadre)	
Mme Mr Nom Prénom:	Né(e) le : / /
Adresse:	
Code Postal: Ville:* *Tél Fixe: *Tél portable: *Me	ail .
remplir <i>a minima</i> 1 moyen pour vous contacter	S
□ Je souhaite recevoir une attestation de vente pour bénéficier de la prime transport. L'ABONNEMENT 12 mois + 1 mois gratuit Date de début de validité souhaitée : 01 / / 2021 (une confirmation sera envoyée par mail) LES PIÈCES JOINTES À RETOURNER □ Photocopie recto-verso d'une pièce d'identité (ou livret de famille) de l'abonné et de son représentant légal □ Photo d'identité récente de l'abonné (45x35 mm) avec son nom et prénom au dos (sauf si vous ètes déjà titulaire d'une carte OùRAI) □ Paiement comptant : chèque libellé à l'ordre de Keolis Chambéry □ Paiement en plusieurs fois : 1 RIB + 1 mandat de prélèvement SEPA rempli + 1 photocopie de la pièce d'identité du payeur CONDITIONS POUR BÉNÉFICIER D'UNE TARIFICATION SOLIDAIRE (résident de Grand Chambéry) Pièces justificatives à retourner :	
Quotient familial inférieur à 690	Quotient familial inférieur à 200
· attestation de paiement de la CAF ou de la MSA de	· avis d'imposition
moins de 3 mois avec le nom des ayants droit.	• attestation de paiement de la CAF
	· livret de famille ou pièce d'identité
Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur cette demande d'abonnement J'accepte de recevoir des informations et des offres de la part de Synchro BUS et de OùRAI (informations trafic, offres promotionnelles). Synchro BUS s'engage à ne pas divulguer vos données personnelles. Je pris connaissance des conditions générales de l'abonnement annuel et de la carte OùRAI téléchargeables sur le site synchro-bus.fr et disponibles en l'agence Synchro.	
	es en l'agence Synchro.
Attention: en cas de formulaire incomplet, ou de pièces justificatives sera retourné. Les informations sont collectées par Synchro BUS, responsable des la gestion commerciale ainsi que pour la gestion des opérations de Vous disposez des droits d'accès et de rectification aux données v générales de la carte OùRAI et conformément aux préconisations de simple demande écrite, l'intéressé peut avoir accès aux informations de	manquantes, le dossier sera considéré comme incomplet et vous traitements qui ont pour finalité la gestion des données billettiques, contrôle des titres de transport dans le cadre de ces applications ous concernant selon les modalités précisées dans les conditions la CNIL. Synchro BUS reste le seul destinataire des informations. Sur ou les corriger.
sera retourné. Les informations sont collectées par Synchro BUS, responsable des la gestion commerciale ainsi que pour la gestion des opérations de Vous disposez des droits d'accès et de rectification aux données v générales de la carte OùRAI et conformément aux préconisations de	manquantes, le dossier sera considéré comme incomplet et vous traitements qui ont pour finalité la gestion des données billettiques, contrôle des titres de transport dans le cadre de ces applications ous concernant selon les modalités précisées dans les conditions la CNIL. Synchro BUS reste le seul destinataire des informations. Sur ou les corriger.

A COMPLÉTER PAR L'EMPLOYEUR Je soussigné (e) Mr/Mme ____ Agissant en qualité de _ Tampon de la société Atteste que ce salarié travaille dans la société : Fait le JE CHOISIS MON ABONNEMENT ANNUEL ET MON MODE DE RÈGLEMENT Total Je souhaite créer une carte OÙRA! 5,00€ OÙRA! Paiement en une seule fois* Paiement par prélèvement automatique* Total • Total (Vous avez entre 12 et 25 ans Plein tarif 187,00€ 18,70 € x 10 mensualités = 187,00€ entre **591** et **690** 94,50 € 18,90 € x 5 mensualités = 94,50 € Quotient familial entre **491** et **590** 57,50€ 11,50 € x 5 mensualités = 57,50€ entre 1 et 490 20.50 €. Total Total 36,20 € x 10 mensualités = Plein tarif 362.00 € 362 00 € entre 591 et 690 182,00€ 22,75 € x 8 mensualités = 182,00€ 13,75 € x 8 mensualités = Quotient familial entre **491** et **590** 110,00€ 110,00€ entre 1 et 490 38.00 € Total Total • Vous avez 65 ans et + Plein tarif 187,00€ 18.70 € x 10 mensualités = 18700 € entre **591** et **690** 94,50 € 18,90 € x 5 mensualités = 94.50 € Quotient familial entre **491** et **590** 57,50 € 11,50 € x 5 mensualités = 57.50 € entre 1 et 490 20.50 €. *Frais de dossier inclus au prix de 2€ Hors heures de pointe 128€ 25,6 € x 5 mensualités = 128€ (de 9h à 16h et de 19h à 7h) JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT 🔲 Au comptant : 🔲 1 chèque à l'ordre de Keolis Chambéry ou 📗 en espèces ou par carte bancaire en se rendant à l'agence commerciale Synchro En plusieurs fois : 1 RIB + mandat de prélèvement SEPA + carte d'identité du payeur MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez KEOLIS Chambéry à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de KEOLIS Chambéry. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. **CRÉANCIER** Identifiant Créancier SEPA (ICS): FR5673785799D Nom du créancier : **KEOLIS CHAMBERY** Adresse (N° et rue) : 18 avenue des Chevaliers Tireurs Code postal et ville : 73026 CHAMBERY CEDEX **DÉBITEUR** France Pavs: Code BIC: N'OUBLIEZ PAS DE JOINDRE UN RIB Signature Fait à _

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n'78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.